



Fondation du Grand Montréal





Fondation du Grand Montréal

La Fondation du Grand Montréal est un organisme de bienfaisance sans but lucratif voué au mieux-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds de dotation permanents, en assure la saine gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des projets communautaires dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.

Il y a plusieurs façons de faire un don à la FGM.

Un donateur peut faire un **don immédiat**, en espèces ou sous forme d'actions cotées en bourse par exemple, ou un **don différé**, notamment par legs testamentaire ou don d'assurance-vie. Le donateur peut contribuer à l'accroissement des fonds actuels de la FGM ou créer un fonds de dotation personnalisé.

Pour plus d'information :

Fondation
du Grand Montréal
1, Place Ville-Marie
Bureau 1508
Montréal (Québec)
H3B 2B5

Téléphone :
(514) 866-0808

Télécopieur :
(514) 866-4202

infos@fondationdugrandmontreal.org
www.fondationdugrandmontreal.org

C'est avec fierté que nous vous présentons ce bilan 2003, puisque tous nos objectifs ont été réalisés, en grande partie grâce à la mise en place de tous les mécanismes nécessaires à notre croissance.

En premier lieu, plusieurs entreprises et fondations nous ont réitéré leur confiance en continuant à soutenir notre fonctionnement et nos activités de développement. De nouveaux partenaires se sont également ajoutés, et nous sommes mieux à même que jamais d'en attirer d'autres.

Forts de cet appui, nous avons pu mettre sur pied un programme de planification de dons qui nous permettra de réaliser une croissance accélérée au cours des prochaines années. À cette fin, nous avons aussi structuré de façon très rigoureuse nos activités de développement et de sensibilisation en initiant des colloques et en organisant des rencontres dans divers milieux. La FGM rejoint ainsi les rangs des leaders de la collectivité montréalaise.

Cette année marque aussi le lancement du volet pour lequel nous travaillons d'arrache-pied depuis trois ans : la distribution des subventions. Les fonds alloués en cette première année peuvent sembler modestes, mais ils s'inscrivent parfaitement dans les objectifs visés.

Pour nous avoir aidé à réaliser autant en si peu de temps, nous tenons à remercier nos partenaires et nos donateurs, de même que nos nombreux bénévoles et les membres de notre personnel. Ensemble, nous venons de faire un premier pas déterminant pour l'amélioration de la qualité de vie de la région de Montréal.



Pierre Brunet
Président
du conseil d'administration



Kathleen Weil
Présidente
et directrice générale



Fonds de la FGM

Une grande souplesse dans le choix des Fonds

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses donateurs. Elle leur permet d'établir des fonds de dotation permanents et d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur. Seul le produit de leur fonds est distribué, le capital continuant à fructifier année après année, sous la gestion vigilante de la FGM qui veille à en assurer la pérennité. Ce type de fonds peut emprunter de multiples formes.

Fonds communautaire

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région. Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

Fonds sectoriels

Ces fonds permettent au donateur de désigner l'un des cinq secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds : la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds désignés

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son don. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.

Fonds orientés par le donateur

Ces fonds permettent au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son don.

Fonds de dotation d'organismes

Ces fonds sont créés par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer des revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement.

Vous pouvez contribuer à l'un de ces fonds soit par le biais de la FGM ou en contactant l'organisme directement.

Fonds hommage

Ces fonds sont créés à la mémoire d'une personne ou d'une famille, ou encore pour commémorer un événement important. Ils peuvent prendre la forme de l'un ou l'autre des fonds de dotation.

Fonds gérés d'organismes

Dans ce type de fonds, un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire et continue d'administrer le produit de son fonds.

Nouveaux Fonds créés en 2003

Trois nouveaux fonds ont été confiés à la FGM cette année. Les deux premiers viennent confirmer le caractère perpétuel de la Fondation en permettant de poursuivre leur mission à deux fondations appelées à mettre fin à leurs activités. Le Fonds Marymount, quant à lui, prouve de façon éloquente que la création d'un fonds est à la portée de tous.

Fonds pour la santé de la Fondation de l'Hôpital Queen Elisabeth de Montréal

Suite à la fermeture de l'hôpital Queen Elisabeth en 1996, sa Fondation a effectué plusieurs dons d'importance dans le secteur de la santé : 3 millions de dollars au Complexe de santé Queen Elisabeth, 1,5 million de dollars à l'Université McGill pour la création d'une chaire en anesthésie pédiatrique et 2 millions de dollars pour financer le Programme communautaire de lutte contre le cancer de l'Hôpital St. Mary's.

En 2003, elle a choisi de transférer le solde de 3,8 millions à la FGM afin d'y créer un fonds de dotation dédié au réseau d'hôpitaux affiliés à l'Université McGill. Ce fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elisabeth représente le don le plus important de l'histoire de la FGM.

« Notre Fondation a été créée dans le but d'assurer aux Montréalais des soins de qualité dans leur milieu. À la fermeture de l'Hôpital Queen Elisabeth, nous avons gardé sa mission à l'esprit lorsqu'est venu le temps de déterminer comment répartir au mieux les fonds non dépensés. Sous la direction de la FGM, nous sommes persuadés que le capital et les revenus du fonds continueront à croître et qu'ils fourniront un appui important pour renforcer les hôpitaux d'enseignement de l'Université McGill, une source de fierté pour tous les Montréalais. De cette façon, les contributions des donateurs montréalais continueront à soutenir des soins améliorés pour les générations à venir. »

Richard Riendeau, président de la FHQE

Crédit : Alain Décarie



Richard Riendeau, président FHQE; Kathleen Weil, présidente et directrice générale de la FGM et Brian Levitt, vice-président du conseil de la FGM

Fonds Kateri / Jeunesse Canada Monde

La Fondation Kateri ayant décidé de mettre fin à ses activités, elle a transféré son actif à Jeunesse Canada Monde qui a créé un nouveau fonds au sein de la FGM pour perpétuer la mémoire de Kateri Melançon, une jeune participante décédée en 1986. Ce fonds sera dédié au financement de projets d'aide aux femmes d'Amérique latine parrainés par Jeunesse Canada Monde.

Fonds Marymount Alumni pour la jeunesse

En 2003, à l'occasion de grandes retrouvailles, les anciens des écoles Marymount Comprehensive High School et Marymount Academy ont marqué l'événement en établissant un fonds de dotation pour les jeunes défavorisés du quartier. Pour ce faire, le comité des anciens a fait appel à la FGM pour l'aider à gérer et à faire croître le fonds. Le comité entend bien faire grandir ce fonds au fil des ans.

« Les anciens des écoles Marymount Comprehensive High School et Marymount Academy ont décidé d'aider les jeunes des quartiers où eux-mêmes ont grandi. La création d'un fonds au sein de la Fondation du Grand Montréal leur semblait une merveilleuse façon de le faire. Le fonds permettra de soutenir ces jeunes pour de nombreuses années à venir. J'invite vivement tous les anciens à y contribuer en communiquant directement avec la FGM. »

David Brault, organisateur et ancien élève de Marymount

Activités de **développement**

Après trois années de développement ciblé visant à se doter d'assises solides, la FGM a élargi cette année son champ d'action.

Dans le but d'assurer sa visibilité et d'asseoir sa crédibilité, la FGM a contribué à la mise sur pied d'activités destinées à mieux faire connaître les avantages d'une fondation communautaire aux milieux financiers et juridiques. La FGM a également bénéficié d'une entente signée entre les instances nationales de BMO Groupe financier et les Fondations communautaires du Canada.

Participation au colloque de l'Association de planification fiscale et financière (APFF)

Depuis quelques décennies, la richesse patrimoniale ne cesse d'augmenter au Québec, et avec elle une volonté philanthropique jusqu'ici inexprimée. Motivée par des raisons humanitaires ou par les incitatifs fiscaux, la planification des dons s'impose de plus en plus. La FGM arrive donc à point nommé et se doit d'outiller les planificateurs financiers et fiscaux afin de les inciter à proposer à leurs clients des options de dons immédiats et différés.

C'est dans cette optique que, en décembre 2003, la FGM a participé à l'organisation et à la tenue d'un colloque de l'APFF sur la planification des dons de bienfaisance. À Montréal, cette rencontre a surpassé toutes nos attentes, attirant plus de 100 participants.

La FGM tient à remercier Yvon Caron, président et directeur général de

l'APFF 2003, M^e Anne-Marie Boucher et M^e Micheline Del Vecchio de l'APFF pour avoir permis à la FGM de collaborer à la réalisation du colloque.

Confession d'un fiscaliste

« Les données sont éloquentes : les Canadiens font beaucoup moins de legs à des organismes de bienfaisance que les Américains parce que les conseillers juridiques canadiens soulèvent beaucoup moins la question que leurs collègues américains. Me sentant personnellement interpellé, j'ai pris la résolution il y a quelques années de demander à chaque client que je recevrais pour une planification testamentaire s'il désirait faire un legs à un organisme de son choix. Depuis, le taux de dons testamentaires au sein de ma clientèle est passé de 2 % à 50 %. »

Me Marc Jolin, B.A.,LL.L., M.Fisc., avocat

Partenariat prometteur entre la BMO et les Fondations communautaires du Canada

BMO Groupe financier s'est engagé à inciter ses clients à prendre part à son programme *Soutien à la collectivité*. Grâce à cette alliance unique, moyennant un don minimal de 25 000 \$, les clients de BMO peuvent créer leur propre fonds philanthropique au sein de leur fondation communautaire : la FGM à Montréal.

« Ce partenariat entre BMO Groupe financier et les Fondations communautaires du Canada envoie un message très clair aux candidats à la philanthropie : il est désormais possible

pour plus de Canadiens d'établir un fonds de dotation permanent en vue de subventionner une œuvre caritative. Les fondations communautaires possèdent un riche savoir-faire en matière de subventions et une connaissance approfondie des collectivités qui, conjugués aux relations étroites que BMO entretient depuis toujours avec les collectivités qu'elle dessert, contribueront à promouvoir la philanthropie à l'échelle du pays et à favoriser le développement communautaire, un secteur qui a grandement besoin d'injection de fonds. »

Christine Marchildon, vice-présidente et directrice générale, BMO Banque privée Harris, Québec

Réseautage

En marge de ces importantes activités de développement, la FGM a multiplié les présentations sur les avantages de la planification des dons auprès des professionnels des milieux financiers, fiscal et juridique.

Notaires, avocats, planificateurs financiers et fiscaux d'institutions bancaires, sociétés d'assurance, gestionnaires de portefeuilles et spécialistes du secteur des valeurs mobilières... tout est mis en œuvre pour leur faire valoir les avantages de la planification de dons et pour les encourager à en discuter avec leurs clients.

Activités de sensibilisation

Pour contribuer à la qualité de vie de l'ensemble de la population montréalaise, la Fondation du Grand Montréal doit être en mesure d'identifier les principaux besoins, dans ses secteurs d'intervention et de proposer des pistes de solution efficaces.

Pour pouvoir en faire toujours plus, la FGM doit aussi sensibiliser les donateurs éventuels aux enjeux de la société montréalaise.

C'est avec ce double objectif que la FGM a abordé cette année ses activités de sensibilisation.

CBC Montreal Matters

En tant que partenaire principal de CBC Radio dans le cadre du programme CBC Montreal Matters, une initiative visant à susciter le débat sur les enjeux locaux importants, la FGM a organisé un petit déjeuner-causerie sur la pauvreté à Montréal.

Devant un auditoire de gens d'affaires parmi les plus influents de la région, les quatre panélistes invités ont exposé les effets de la pauvreté sur les familles et sur le développement des enfants. Le portrait atterrant qu'ils ont tracé de la pauvreté à Montréal et de ses effets dévastateurs, en particulier chez les jeunes, a saisi un auditoire pourtant très au fait de l'actualité.

Le constat était clair : pour s'attaquer à la pauvreté, il faut agir en amont, le plus tôt possible. Les cinq premières années de vie d'un enfant sont déterminantes pour son développement. C'est là qu'il faut intervenir, en soutenant à la fois les parents et les tout-petits.

La Fondation et toutes les personnes présentes ont bien saisi le message.

« Avec près de la moitié de nos enfants vivant sous le seuil de faible revenu, nous n'avons plus le choix : tous les acteurs sociaux des secteurs public, privé et communautaire doivent investir plus tôt et de façon soutenue dans le développement des jeunes Montréalais. C'est l'avenir social et économique de notre communauté qui est en jeu. »

Dr Richard Lessard, directeur de la Direction de santé publique de Montréal

Crédit : Heidi Hollinger



Judith Maxwell, Henri-Paul Rousseau, John Rae



Dr Richard Lessard, directeur de la Direction de santé publique de Montréal

Dr Diane Benoît, professeure agrégée à l'University of Toronto et scientifique agrégée à l'Institut de recherche et de psychiatrie au Hospital for Sick Children de Toronto

Dr Richard Tremblay, professeur de pédiatrie, de psychiatrie et de psychologie à l'Université de Montréal et à la Chaire de recherche du Canada sur le développement de l'enfant

M^{me} Lyse Brunet, vice-présidente, Développement social, à Centraide



Remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de l'événement :

Deborah Bonney, agente d'information, Direction de santé publique de Montréal

Jacques Gagnon, président du comité de marketing et communications de la FGM

Michael Godman, directeur de la protection de la jeunesse, Centre de la famille et de la jeunesse Batshaw

Jonathan Goldbloom, vice-président et directeur général, Optimum Relations Publiques

Richard Lessard, directeur de la Direction de santé publique de Montréal

Robert Racine, associé, Raymond Recherche de cadres inc.

Réal Raymond, président et chef de la direction, Banque Nationale, hôte de l'événement

Nancy Wood, animatrice de l'émission *Radio Noon* à CBC

Centre de la famille et de la jeunesse Batshaw

Direction de santé publique de Montréal

Rapport du comité de placements

Face à un contexte économique toujours incertain, le comité de placements a maintenu cette année encore sa politique de placements prudente. Cette politique a porté ses fruits.

En effet, le rendement net du fonds d'investissement pour 2003 a été de 5,54 %, nous permettant ainsi d'afficher un rendement net de 3,69 % depuis la création du fonds, le 5 juillet 2001. Ce rendement de la FGM se compare avantageusement à la performance médiane des caisses de retraite au Canada. Il nous a d'ailleurs permis de réaliser des revenus fort appréciables de l'ordre de 1,6 million de dollars. À noter que ce fonds d'investissement comprend les fonds propres à la FGM, de même que ceux qui lui sont confiés par diverses entités, dont La Fondation Centraide, la Fondation du YMCA de Montréal, la Fondation des services communautaires catholiques et la Fondation Jean Duceppe.

Au cours des années à venir, le comité de placements entend poursuivre sa politique de prudence afin d'éviter les risques de fluctuations des revenus disponibles aux fins de subventions et assurer leur croissance soutenue.

*Gilles Émond,
président du comité de placements*

Crédit : Alain Décarie



Merci à trois membres fondateurs de la FGM pour leur engagement et pour leur contribution.

Irene Nattel, directeur général, RBC Marchés des Capitaux et première présidente du conseil d'administration de la FGM; Sheila Goldbloom, présidente sortante, Fondation Red Feather et membre honoraire de la FGM et Tim Brodhead, président et directeur général, Fondation de la Famille J.W. McConnell

Subventions

C'est avec beaucoup de fierté que la FGM a lancé cette année ses activités de subvention. Pour cette première année, nous disposons d'une somme discrétionnaire de 35 000 \$ provenant de ses fonds communautaire et sectoriels et une contribution de 27 000 \$ provenant d'un fonds orienté par le donateur, pour un total de 62 000 \$. Il va sans dire que le montant de nos subventions ira en augmentant avec la croissance de nos fonds de dotation.

Aussi modeste soit-elle, cette somme nous a cependant permis d'évaluer les lignes directrices et les règles que nous nous étions fixées. Elle nous a incités par ailleurs à limiter nos champs d'interventions et à préciser nos priorités à l'égard de projets favorisant :

- la prévention et les solutions à long terme
- l'intégration
- l'épanouissement des jeunes et des familles
- l'activité physique
- le volet éducatif
- l'approche multidisciplinaire
- les partenariats
- les retombées concrètes et durables

Sept projets ont été retenus à la lumière de ces critères. Tous ont reçu la somme maximale de 5 000 \$.



Radio Centre-Ville

Radio-Enfants, pour stimuler l'apprentissage

Radio Centre-Ville (102,3 FM) est la seule station communautaire multiculturelle de Montréal. Elle dessert plus de 40 communautés culturelles et diffuse en sept langues. Elle se veut à la fois une vitrine culturelle et un outil

d'intégration des nouveaux arrivants. La subvention de la FGM servira à la mise en œuvre d'une émission hebdomadaire destinée à stimuler les enfants d'âge primaire dans leur apprentissage du français oral et écrit. L'objectif de cette émission est également de promouvoir l'acquisition de compétences connexes puisque dans le cadre de leur expérience en communications radio-phoniques, les enfants ont la possibilité d'aborder une multitude de sujets. Les écoles choisies sont situées dans des quartiers défavorisés et comptent une forte proportion d'élèves issus des communautés culturelles. Les jeunes sont invités à participer à tous les aspects de l'émission, de sa conception à sa post-production.



Camp Amy Molson

La rénovation d'un camp d'été pour jeunes défavorisés

Situé sur un vaste terrain en bordure de lac, le camp Amy Molson accueille des jeunes de 5 à 12 ans de familles défavorisées. Le ratio d'un animateur pour

trois enfants assure à chacun un encadrement personnalisé.

Cependant, les installations de jeux du camp se faisaient vétustes. La subvention de la FGM a servi à la construction d'un module d'escalade polyvalent et sécuritaire qui permettra à de nombreux jeunes de goûter aux joies du plein air.

« La mission du camp est d'offrir à ces jeunes un environnement chaleureux, sain et sécuritaire qui leur fait souvent défaut et qui les initie à un cadre différent de la rue et de ses risques. »

Jack Cobb, directeur



Maison de jeunes Kekpart

L'art et la créativité pour promouvoir la non-violence

Par les arts, la musique et des activités variées, la maison Kekpart favorise chez les jeunes le sens des responsabilités, la conscience sociale, l'esprit d'équipe, la confiance en soi et le désir de se réaliser. En ouvrant ses portes aux jeunes de la Rive-sud, en les aidant à acquérir des habiletés sociales et personnelles, la maison Kekpart leur offre une alternative à la délinquance, à la prostitution et à la toxicomanie.

Grâce à la subvention de la FGM, l'organisme permettra aux jeunes du quartier d'exprimer sans violence leurs idées, par le biais de la photographie et autres formes de production audiovisuelle.

« Si nous voulons amener les jeunes à se détourner du mode de vie de la rue, si nous voulons empêcher les jeunes de tomber dans ce piège, il faut mettre en place des moyens prisés par les jeunes. Ils doivent se fixer des buts qu'ils auront le goût d'atteindre. »

Richard Desjardins, directeur,
Maison de jeunes Kekpart



Fondation Autisme Montréal et Services de répit Emergo

Un soutien aux personnes autistes et à leur famille

L'autisme et les troubles envahissants du développement (TED) affectent près de 10 000 familles au Québec, un chiffre qui va en croissant. L'autisme et autres TED, d'origine neurobiologique, sont souvent associés à des handicaps physiques ou intellectuels.

Les problèmes d'interaction et de communications inhérents aux TED exigent des familles une attention de chaque instant. Les deux organismes que nous avons choisi d'aider offrent aux personnes atteintes d'autisme des possibilités de se développer par le biais d'activités physiques et de plein air. Ils offrent par le fait même aux familles un répit dont elles ont grandement besoin.

Grâce aux fonds de la FGM, la Fondation Autisme Montréal dispensera des cours de natation à des dizaines de jeunes. Ces cours permettront aux jeunes de faire de l'exercice et d'avoir du plaisir, et à leurs parents de souffler un peu.

De son côté, Services de répit Emergo organisera diverses sorties pour les enfants autistes : cabane à sucre, musée, plein air, autant d'activités qui leur apporteront un moment de joie.



Centre Normand-Léveillé

Le plein air pour tous

Normand Léveillé est un ancien joueur de hockey des Bruins de Boston, devenu hémiparalysé et aphasique à l'âge de 19 ans à la suite d'une rude mise en échec. Confronté aux dures réalités quotidiennes d'un handicap, Normand Léveillé a mis toute son énergie à bâtir pour les personnes handicapées, tant enfants qu'adultes, un lieu de loisirs sans contraintes architecturales ni préjugés.

Le Centre Normand-Léveillé invite des jeunes présentant un handicap physique ou intellectuel à vivre l'expérience d'un camp de vacances et de fins de semaine de plein air. Animés par un personnel

bien formé, ces séjours se veulent à la fois récréatifs et éducatifs. Chaque séjour répond aux besoins spécifiques du groupe.

La subvention de la FGM permettra de mettre sur pied une toute nouvelle initiative : les « fins de semaine FGM ». Ce projet pilote réunira des jeunes filles de 9 à 12 ans issues de quartiers défavorisés de la région de Montréal et des jeunes handicapés. Les fins de semaine seront animées par « Les Scientifines », dont le mandat est de sensibiliser les filles aux sciences et aux technologies de l'information. D'autres thèmes seront abordés au fil de l'évolution du programme : la musique, le théâtre, l'informatique, etc.

« L'objectif principal de notre projet est de favoriser le renforcement de la collectivité en suscitant la participation de jeunes provenant de milieux défavorisés du Grand Montréal pour la tenue d'activités communes avec notre clientèle handicapée. »

Marielle Bergeron, Directrice générale,
Fondation du Centre Normand-Léveillé



Action Center

Un appareil qui simplifie la vie de tous

L'Action Center est un centre de jour bilingue pour les personnes présentant un handicap physique ou cognitif.

Sa mission est de promouvoir l'intégration sociale de ces personnes par la participation à diverses activités éducatives et culturelles. Comme 80 pour cent de la clientèle vit dans la pauvreté, le centre représente pour plusieurs la seule occasion de rencontres et d'activités.

Grâce à la FGM, le centre a pu se doter d'un soulève-malade, un appareil qui facilite le transfert des personnes handicapées et réduit considérablement les risques de blessures pour le personnel. Patients et personnel s'en portent mieux !

Subventions - Fonds orientés par le donateur

Pour la première fois aussi, un fonds orienté par le donateur, le Fonds de la famille Malouf a versé des subventions à quatorze organismes et institutions des secteurs de l'éducation, de la culture, de la santé et de l'entraide. La famille Malouf a aussi choisi de contribuer au programme de subventions discrétionnaires de la FGM. Nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour sa générosité.



Fonds de dotation

Fonds communautaire

Le donateur s'assure que sa contribution suivra l'évolution des besoins en confiant à la FGM le soin d'identifier les enjeux et secteurs prioritaires.

- Fonds Michael Novak

Fonds sectoriels

Le donateur désigne le secteur d'intervention, mais confie à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Secteur social :

- Fonds Red Feather
- Fonds Joan et Alex K. Paterson
- Fonds Marymount Alumni pour la jeunesse

Secteur de l'éducation :

- Fonds Montrusco Bolton

Fonds orientés par le donateur

Le donateur recommande à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son don.

- Fonds de la Famille Malouf
- Fonds Patrick H. Irwin
- Fonds de la Famille Gallop
- Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth pour la santé
- Fonds de la Fondation de la Famille J.W. McConnell
- Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon

Fonds de dotation d'organismes

Ces fonds sont créés par l'organisme qui en est le bénéficiaire.

- Fonds Kateri / Jeunesse Canada Monde
- Fonds du Théâtre du Nouveau Monde
- Fonds de l'Ambulance Saint-Jean
- Fonds des Services de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île

Fonds hommage

Ces fonds sont créés à la mémoire d'une personne ou d'une famille, ou encore pour commémorer un événement important.

- Fonds Suzanne Trépanier-Côté

Fonds gérés d'organismes

L'organisme ou la fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation, mais en demeure propriétaire.

- Fonds de la Fondation Centraide
- Fonds de la Fondation du YMCA de Montréal
- Fonds de la Fondation des services communautaires catholiques
- Fonds de la Fondation Jean Duceppe

Dons différés (legs testamentaires)

- Martin Goodwin
- Guy Tiphane
- Anonyme (1)

Un donateur peut verser tout montant à un fonds existant ou créer, avec une contribution minimale de 10 000 \$, un fonds nommé. Il n'y a aucun délai ni frais de démarrage juridiques ou administratifs.

Les fiduciaires d'une fondation privée peuvent aussi convertir leur fondation en un fonds doté à la FGM. Dans ce cas, ils peuvent soit nommer des conseillers qui décideront de l'allocation des revenus du fonds aux secteurs ou organismes privilégiés, soit intégrer leur fonds au fonds communautaire de la FGM. Dans les deux cas, l'administration et la gestion de portefeuille sont assumées par la FGM.

Conseil d'administration



Pierre Brunet, président*
Président du conseil,
Institut canadien des
comptables agréés



**Brian Levitt,
vice-président***
Coprésident, Osler, Hoskin
& Hartcourt



Gilles Émond, trésorier*
Trésorier, Fondation
Centraide



**Jacques Gagnon,
secrétaire***
Vice-président retraité,
Relations publiques, Alcan



Guy Bisailon
Président du conseil,
Fondation Centraide



Jacques Bougie
Anciennement chef de la
direction, Alcan



André Chagnon
Président du conseil,
Fondation Lucie et André
Chagnon



Marcel Côté
Associé, Secor
Conseil inc.



Lina DeCesare
Vice-présidente directrice -
voyagistes, Air Transat



Harry Feldman
Associé principal,
Schwartz, Levitsky,
Feldman



W. John Gallop
Directeur, MacDougall,
MacDougall & MacTier Inc.



**Sheila Goldbloom,
membre honoraire**
Présidente sortante,
Fondation Red Feather



Cynthia Lam
Anciennement chef de
la direction, Service à
la famille chinoise du
Grand Montréal



Michel Lamontagne
Jennings Capital inc.



Michael Murray
Vice-président,
Cohn & Wolfe Investcom



Gilles Ouimet
Président et chef de
direction, Pratt &
Whitney



Alex K. Paterson
Associé principal,
Borden Ladner Gervais



Hélène Wavroch
Présidente, Conseil
des aînés du Québec

**membres du comité exécutif*

Comité de placement

Gilles Émond, président
Trésorier, Fondation
Centraide

Guy Bisaillon
Président du conseil,
Fondation Centraide

Armand Afilalo
Président, MEP
Technologies Inc.

Pierre Comtois
Vice-président du conseil,
Optimum gestion de
placements inc.

John Gallop
Directeur, MacDougall,
MacDougall & MacTier Inc.

Harry Feldman
Associé principal, Schwartz,
Levitsky, Feldman

Michael Murray
Vice-président,
Cohn & Wolfe Investcom

Comité de développement des fonds

**Roger Samson,
président**
Administrateur de
sociétés

Paul Biron
Vice-président principal
et directeur général –
Services, BCE

Pierre Brunet
Président du conseil,
Institut canadien des
comptables agréés

Jacques Gagnon
Vice-président retraité,
Relations publiques, Alcan

John Gallop
Directeur, MacDougall,
MacDougall & MacTier Inc.

Michel Lamontagne
Jennings Capital inc.

Alex K. Paterson
Associé principal, Borden
Ladner Gervais

Conseillers bénévoles en dons planifiés

Sylvain Carpentier
Notaire, Gendron
Carpentier

Jean Lambert
Notaire, Lambert
Cloutier Pillière Bolduc

Gilbert Lemieux
Coordonnateur,
Programme de
planification des dons,
Centraide du Grand
Montréal

Troy MacEachren
Avocat, Heenan Blaikie

Monette Malewski
Présidente, Agences
d'assurance M. Bacal inc.

Diane Tsonos
Avocate, Richter,
Usher & Vineberg

Comité de marketing et communications

**Jacques Gagnon,
président**
Vice-président retraité,
Relations publiques,
Alcan

Alban Asselin
Président,
Communications AGA Inc.

Marcel Côté
Associé, Secor
Conseil Inc.

Daniel Granger
Président,
Communications ACJ

Jac Joanisse
Président, Joanisse
Communications
Marketing

Michel Lamontagne
Jennings Capital inc.

Comité de mise en candidature

Manon Vennat,
présidente
Président du conseil,
Spencer Stuart Montréal

André Bisson
Ancien président du
conseil, Université de
Montréal

Tim Brodhead
Président et directeur
général, Fondation de la
Famille J.W. McConnell

Pierre Brunet
Président du conseil,
Institut canadien des
comptables agréés

Gretta Chambers
Chancelière Émérite,
Université McGill

Marcel Côté
Associé, Secor Conseil inc.

Maurice Forget
Président du conseil,
Conseil des arts de
Montréal

Sheila Goldbloom
Présidente sortante,
Fondation Red Feather

Jean Laurin
Président du conseil,
Chambre de commerce du
Montréal métropolitain

Frederick Lowy
Recteur et vice-chancelier,
Université Concordia

Lucette Poliquin
Présidente sortante
du conseil, Ordre des
comptables agréés
du Québec

Claire Richer Leduc
Présidente, Centraide
du Grand Montréal

Gérald Tremblay
Président de la
Communauté
métropolitaine de
Montréal et maire de
Montréal

Comité de subventions

Cynthia Lam,
co-présidente
Anciennement chef de la
direction, Service à la
famille chinoise du
Grand Montréal

Dominique McCaughey,
co-présidente
Stagiaire, Robinson
Sheppard Shapiro

Lyse Brunet
Vice-présidente,
Développement social,
Centraide du Grand
Montréal

Sheila Goldbloom
Présidente sortante,
Fondation Red Feather

Janis Levine
Vice-présidente directrice,
La Fondation Henry &
Berenice Kaufmann

Anne Marquis
Conseillère, service des
activités communautaires
et finances, Agence de
développement de réseaux
locaux de services de
santé et de services
sociaux de Montréal

Alex K. Paterson
Associé principal,
Borden Ladner Gervais

Katharine Pearson
Directrice des
programmes, Fondation
de la famille J.W.
McConnell

Personnel

Kathleen Weil, B.C.L., LL.B.
Présidente et directrice
générale, membre
d'office des comités du
conseil d'administration

Diane Bertrand
Adjointe administrative

Gaston E. Bouchard, LL.B.
Directeur des services aux
donateurs et de la
planification des dons

Soutien technique :
Comptabilité : Centraide
du Grand Montréal

Coordonnateur,
programme de
subventions :
Colin Bérubé



Remerciements

La FGM a le privilège de pouvoir compter sur la générosité de plusieurs fondations et entreprises qui soutiennent son fonctionnement et ses activités de développement. Elles contribuent ainsi à créer une fondation communautaire solide et dynamique au service de la collectivité du Grand Montréal.

Grâce à la générosité de la **Fondation de la Famille J.W. McConnell** et de la **Fondation Lucie et André Chagnon**, la FGM bénéficie également d'un fonds de dotation pour appuyer son développement.

Merci à nos premières entreprises commanditaires

Contribution de 30 000 \$ sur trois ans

Alcan
Banque Nationale du Canada
Bell Canada
CGI
Cirque du Soleil
Fednav
Hydro Québec
Merck Frosst
Metro inc.
Pratt & Whitney Canada
RBC Groupe Financier
SNC Lavalin
Société des alcools du Québec

Contribution de 10 000 \$ sur un ou deux ans

Banque Scotia
Transat

Merci à nos entreprises et fondations donatrices

Contribution de 30 000 \$ sur trois ans

La Fondation Molson
Power Corporation du Canada

Contribution de 10 000 \$ sur deux ans
Banque Laurentienne

Merci au Gouvernement du Canada pour sa contribution au Fonds du Théâtre du Nouveau Monde dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens – volet incitatif aux fonds de dotation de Patrimoine Canada

Nous tenons aussi à remercier les personnes et entreprises suivantes pour les biens ou services généreusement offerts à la Fondation du Grand Montréal :

M^e Jules Charette, conseiller juridique honoraire, Ogilvy Renault
Heidi Hollinger, photographe
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Financière Banque Nationale
SITQ Immobilier

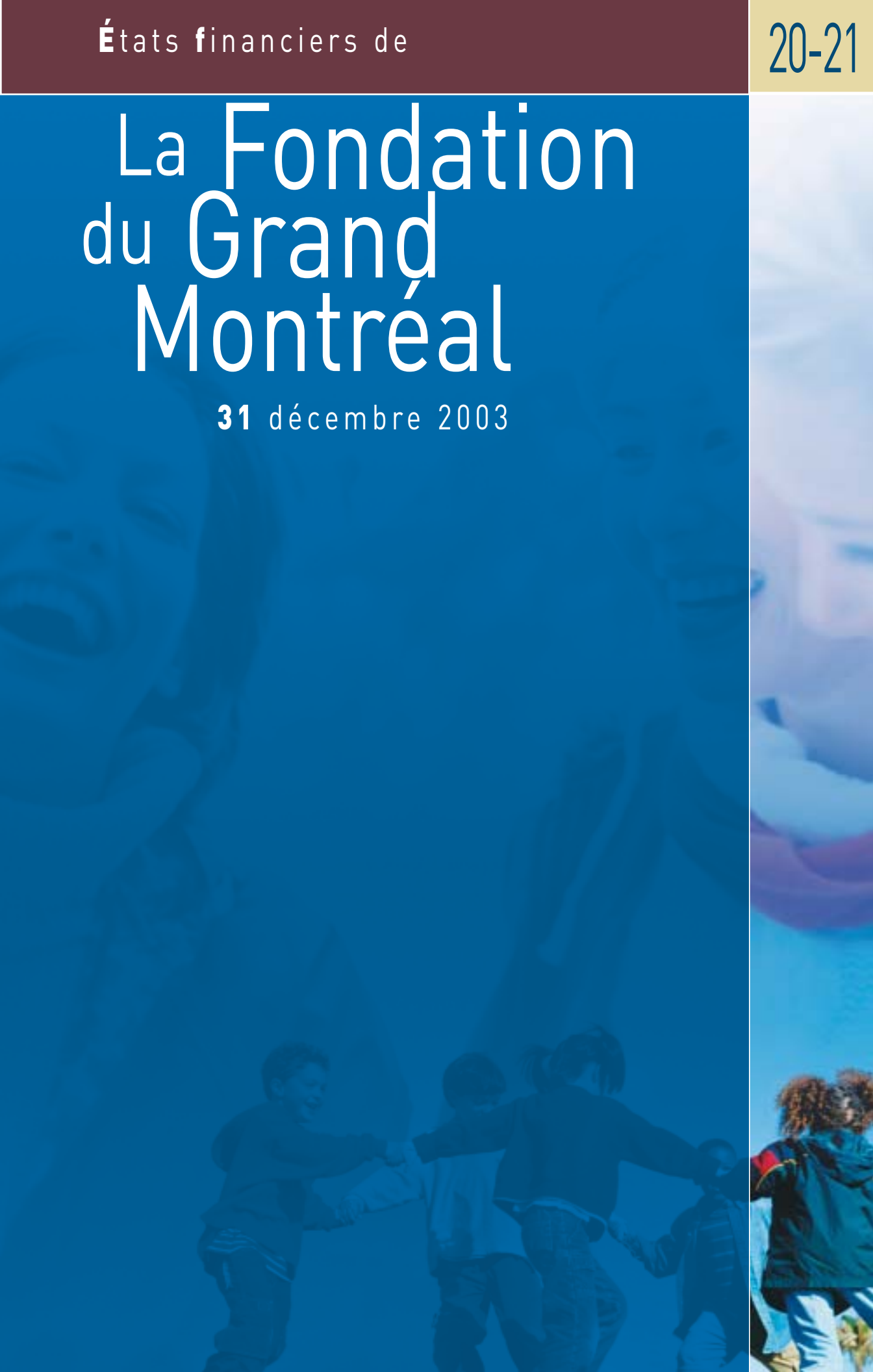
La Fondation du Grand Montréal est membre du regroupement des Fondations communautaires du Canada. L'organisme regroupe 139 fondations communautaires, dont l'actif collectif totalise près de 1,8 milliard de dollars et profite à 75 % de la population canadienne.

La toute jeune Fondation du Grand Montréal peut donc compter sur le soutien et l'expérience de nombreuses autres fondations membres des FCC, dont la plus ancienne, à Winnipeg, a vu le jour en 1921.

Les Fondations communautaires du Canada jouent un rôle déterminant dans la création d'un réseau mondial de fondations, soutenant la mise sur pied de fondations au Brésil, au Mexique, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique du Sud et en Australie.

La Fondation du Grand Montréal

31 décembre 2003



La Fondation du Grand Montréal

Rapport des vérificateurs	23
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	24
Bilan	25
Notes complémentaires	26-28

**Aux membres de
La Fondation du Grand Montréal**

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2003 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Belair / Deloitte + Touche p.s.m.c.r.l.

Comptables agréés

Le 30 janvier 2004

La Fondation du Grand Montréal

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	Fonds d'opérations \$	Fonds pour distribution \$	Fonds de dotation \$	2003 \$	<u>Total</u> 2002 \$
Produits (note 6)					
Dons	-	25 000	6 009 207	6 034 207	1 827 142
Commandites	115 000	-	-	115 000	-
Honoraires de gestion	203 057	(29 165)	-	173 892	169 932
Revenus de placements	-	308 578	-	308 578	26 314
Contribution à même les revenus de placements	80 000	(80 000)	-	-	-
Intérêts bancaires	1 187	-	-	1 187	609
Autres	1 000	-	-	1 000	-
	400 244	224 413	6 009 207	6 633 864	2 023 997
Charges					
Salaires et charges sociales	158 204	-	-	158 204	150 780
Honoraires de gestion	71 474	-	-	71 474	67 035
Honoraires de fiduciaires	26 859	-	-	26 859	16 153
Honoraires d'administration	16 132	-	-	16 132	15 912
Honoraires - dons planifiés	50 711	-	-	50 711	-
Honoraires - autres	16 302	2 300	-	18 602	17 271
Dons	-	62 000	-	62 000	-
Loyer	21 255	-	-	21 255	15 331
Taxes et permis	3 041	-	-	3 041	4 277
Fournitures de bureau	4 400	-	-	4 400	5 026
Papeterie et imprimerie	758	-	-	758	1 367
Déplacements	2 430	-	-	2 430	1 554
Réunions	1 970	258	-	2 228	1 724
Télécommunications	4 636	-	-	4 636	3 434
Assurances	799	-	-	799	783
Livraison	2 013	-	-	2 013	1 579
Publications et abonnements	161	-	-	161	75
Frais bancaires	2 651	-	-	2 651	1 588
Communications	20 702	-	-	20 702	13 807
Brochures - dons planifiés	21 946	-	-	21 946	-
Cotisations	4 602	-	-	4 602	1 150
Colloques et congrès	1 282	-	-	1 282	340
Amortissement	1 917	-	-	1 917	2 907
Autres	658	-	-	658	3 597
	434 903	64 558	-	499 461	325 690
Résultat net	(34 659)	159 855	6 009 207	6 134 403	1 698 307
Solde de fonds au début	53 183	36 282	2 187 142	2 276 607	578 300
Virement interfonds (note 7)	5 000	(5 000)	-	-	-
Solde de fonds à la fin	23 524	191 137	8 196 349	8 411 010	2 276 607

	Fonds d'opérations \$	Fonds pour distribution \$	Fonds de dotation \$	2003 \$	Total 2002 \$
Actif					
À court terme					
Encaisse	(3 484)	-	17 794	14 310	48 206
Intérêts et dividendes courus	-	26 378	-	26 378	-
Débiteurs	85 929	-	-	85 929	55 747
	82 445	26 378	17 794	126 617	103 953
Placements (note 3)	-	165 259	8 178 555	8 343 814	2 222 122
Immobilisations (note 4)	6 686	-	-	6 686	8 604
	89 131	191 637	8 196 349	8 477 117	2 334 679


Passif


À court terme					
Créditeurs et charges à payer	45 607	500	-	46 107	58 072
Produits reportés	20 000	-	-	20 000	-
	65 607	500	-	66 107	58 072

Soldes de fonds

Affectations d'origine externe	-	191 137	8 196 349	8 387 486	2 223 424
Investis en immobilisations	6 686	-	-	6 686	8 604
Non grevés d'affectations	16 838	-	-	16 838	44 579
	23 524	191 137	8 196 349	8 411 010	2 276 607
	89 131	191 637	8 196 349	8 477 117	2 334 679

Au nom du conseil

 administrateur

 administrateur

1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (FGM), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotations du public afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

i) Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

ii) Fonds pour distribution

Le Fonds pour distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs, la portion des revenus de placements du Fonds de dotation appelés à être distribués, les dons effectués ainsi que les charges qui y sont directement liées.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe les dons reçus pour lesquels les donateurs ont stipulé que ceux-ci doivent être conservés intacts à perpétuité.

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Les apports reçus devant être distribués selon le désir des donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds pour distribution. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur marchande établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les revenus de placements sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés aux produits du Fonds pour distribution à moins de stipulation particulière de la part des donateurs.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût. La comptabilisation des obligations au coût plutôt qu'au coût amorti n'a pas d'effet matériel sur les résultats et le bilan.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

3. Placements

	2003	2002
	\$	\$
5 268,234 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (valeur au marché de 5 243 474 \$; 812 240 \$ en 2002) (note 5)	5 013 671	832 122
Obligations, taux variant de 5,53 % à 7,50 %, échéant jusqu'en 2007 (valeur au marché de 2 034 556 \$)	2 000 143	-
Actions privilégiées, ne pouvant être rachetées qu'après le décès du dernier vivant des deux donateurs, dividendes annuels de 4,725 %, (valeur au marché de 1 000 000 \$)	1 000 000	1 000 000
Prêt hypothécaire, portant intérêt à 4,5 % annuellement, encaissable jusqu'en mai 2018, (valeur au marché de 330 000 \$; 390 000 \$ en 2002)	330 000	390 000
	8 343 814	2 222 122

La valeur au marché des parts du Fonds d'investissement et des obligations est fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. La valeur au marché des actions privilégiées est fondée sur l'évaluation de la firme Schwartz Levitsky Feldman Valuations Inc. effectuée en 2002. La valeur au marché du prêt hypothécaire est considérée équivalente au montant du prêt.

4. Immobilisations

	2003		2002	
	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Mobilier et équipement	6 975	2 511	4 464	5 580
Matériel informatique	4 536	2 314	2 222	3 024
	11 511	4 825	6 686	8 604

5. Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, en plus de ses propres fonds, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Cette dernière présente ses placements à la valeur au marché. En date du 31 décembre 2003, la valeur au marché des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal s'établit comme suit :

	2003		2002	
	Nombre de parts	Valeur au marché \$	Nombre de parts	Valeur au marché \$
Fonds appartenant à				
La Fondation du Grand Montréal	5 268,234	5 243 474	835,084	812 240
Fonds confiés par diverses entités				
Fondation Centraide du Grand Montréal				
Fonds Centraide	16 508,529	16 430 938	16 005,610	15 567 760
Fonds Red Feather	2 296,932	2 286 136	2 216,833	2 156 189
La Fondation du YMCA de Montréal Inc.	3 582,952	3 566 112	3 588,121	3 489 965
La Fondation SCC	1 182,353	1 176 796	1 300,781	1 265 197
La Fondation Jean Duceppe	856,523	852 498	536,339	521 666
	24 427,289	24 312 480	23 647,684	23 000 777
	29 695,523	29 555 954	24 482,768	23 813 017

6. Produits

i) Dons

Au cours de l'exercice, l'Organisme a reçu des dons totalisant 6 034 207 \$. Ce montant inclut des dons de 2 000 000 \$ pour lesquels les donateurs ont stipulé que les revenus de placements pourront être affectés aux opérations pour une période de trois ans, soit pour les exercices 2003, 2004 et 2005. À cette fin, une contribution à même les revenus de placements, au montant de 80 000 \$, a été comptabilisée au Fonds d'opérations.

ii) Honoraires de gestion

	2003	2002
	\$	\$
Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal	200 717	174 644
Autre	2 340	-
	203 057	174 644
Moins : Honoraires attribuables à la Fondation du Grand Montréal	(29 165)	(4 712)
	173 892	169 932

iii) Revenus de placements

	2003	2002
	\$	\$
Fonds d'investissements	138 662	26 314
Intérêts des obligations	105 057	-
Dividendes des actions privilégiées	47 250	-
Intérêts du prêt hypothécaire	17 609	-
	308 578	26 314

7. Virement interfonds

En 2003, le conseil d'administration de la Fondation a affecté 5 000 \$ au Fonds d'opérations en rapport avec le fonctionnement de l'opération courante.

8. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

